



la CGT trésor Corse du Sud

COMPTE RENDU D AUDIENCE DU 14 JANVIER 2008

Etaient présents :

Direction : M. Gobbo et M. Grosjean

CGT : Mme Paolini, Mme Bertrand et M. Andréani

1/ Inquiétudes concernant le bureau de Bonifacio suite à sa destruction

La CGT demande des garanties quant à la réimplantation du bureau à Bonifacio (propositions de la mairie ?, disparition du bureau dans le projet de fusion DGI, DGCP ?) et s'interroge sur les conditions de travail des agents regroupés à Porto Vecchio (déplacements et étroitesse des locaux). Elle espère que ne se renouvellera pas l'expérience déplorable vécue par le personnel lors du précédent attentat.

La Direction attend une décision sur le fond au printemps : rien n'est décidé pour l'instant sur l'avenir du poste au niveau national. Au niveau local, elle nous assure que tout est fait pour faciliter le travail des agents dans les conditions difficiles que l'on connaît (aménagement d'horaires, cartes sur les micros portables). Elle ajoute que, suite à la proposition de la mairie d'une possibilité de local situé dans une cantine scolaire désaffectée, une demande d'expertise d'un commissaire chargé de la sécurité au bureau 1B est prévue avant la fin du mois.

2/ Questions sur les réparations à la TG suite à l'attentat de la fin d'année 2007.

La CGT demande de profiter de la reconstruction pour insérer des caissons d'aération au niveau de l'Epargne et s'interroge sur les délais de réparations et les gênes occasionnées par les travaux à venir pour le personnel. La Direction répond qu'elle a pris en compte l'insertion des caissons. Elle a fait appel à un expert pour réorganiser l'accueil et prévoit les travaux de préférence un week-end pour éviter les inconvénients pour le personnel. Les vitres commandées sont en attente y compris pour le secrétariat et le bureau de la Direction.

3/ La CGT regrette que M. Fillon, en déplacement à Ajaccio pour déplorer l'incendie du bureau de l'Assemblée de Corse le 12 janvier, ne soit pas venu constater les dégâts causés à la Trésorerie générale d'Ajaccio, geste qu'auraient apprécié les agents ajacciens comme ceux de Bonifacio et de Brando, touchés eux aussi par les violences dernières.

4/ Question concernant le manque de places de parking à la TG.

La CGT déplore cet état de fait dû à la fermeture du magasin de bricolage qui permettait l'accès au sous-sol et donc au parking souterrain et fournissait 6 places supplémentaires.

La Direction attend le 31 janvier 2008, date à laquelle se tiendra la réunion des copropriétaires de l'immeuble pour poser différentes questions concernant les accès : parking, plots, murets. Elle est d'accord avec la CGT pour remarquer que le passage pour les handicapés en fauteuil roulant, les poussettes, les livraisons et éventuellement les pompiers n'est plus possible.

5/ Question concernant la difficulté d'accès à la Mutuelle suite aux changements d'horaires d'ouverture de celle-ci.

La CGT avait demandé la possibilité de bénéficier d'autorisations de sorties récupérables.

La Direction refuse cette proposition en arguant du fait que les horaires variables permettent nos déplacements. Elle continuera à rechercher d'autres moyens pour faciliter les démarches des agents avec le Président de la Mutuelle.

6/ Question concernant les ponts naturels.

La CGT constate que les décisions prises en CTPL impactent tout le département sans consultation préalable des agents. Elle demande à ce que chaque PNC puisse, après vote des agents du poste, s'aligner ou non sur cette décision. Elle demande que la possibilité soit offerte aux agents qui ne souhaitent pas donner de jour d'ARTT ce jour-là, de venir travailler sans faire de journée comptable et à ceux qui veulent profiter du pont de pouvoir le faire. Chacun doit pouvoir gérer ses congés comme il l'entend dans un contexte où tout va vers la restriction : lundi de Pentecôte en moins, abrogation des jours comptables en discussion, disparition des jours fériés de la ville (Miséricorde à Ajaccio)...

La Direction répond qu'il s'agit de consignes nationales qui ne peuvent pas être assouplies.

7/ Question sur le nombre de jours travaillés en 2008.

La CGT fait remarquer que 2008 est la première année bi-sextile depuis l'aménagement du temps de travail où le 29 février tombe un jour ouvrable ; ce qui nous fait travailler un jour de plus. Elle demande localement et nationalement à ses Directions les compensations prévues à cet état de fait.

Affaire à suivre...

Pour plus d'informations se conférer aux pièces jointes :

- **Commentaires de la CGT**
- **Lettre adressée au bureau 2A de la DGCP**